





Péri et Extrascolaire

Accueil de loisirs Perrigny-lès-Dijon











- Elémentaire :

Matin: 7h30-8h30 - Midi: 11h45-13h45 - Soir: 16h30-18h30

- Maternelle:

Matin: 7h30-8h35 - Midi: 11h35-13h35 - Soir: 16h35-18h30



Les mercredis et les vacances : 7h30 - 18h30









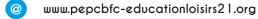
Accueil à la journée, demi-journée avec ou sans repas.



Rue du château 21160 Perrigny-lès-Dijon









Modalités d'inscription

Pour s'inscrire, il vous suffit de créer un compte sur notre Espace Famille :

https://espacefamille.aiga.fr/1357510

Remplissez ensuite les informations « Familles / Enfant » demandées et retourner les documents obligatoires (lettre d'engagement à compléter et signer - disponible sur notre site internet - et une photocopie du carnet de vaccination).

Une fois les documents validés, vous pourrez réserver les périodes d'accueil de votre enfant.

Echéance de réservation ou d'annulation : chaque mercredi de la semaine précédente.

Temps d'accueil

Les temps d'accueil, pour les temps extrascolaires (pour déposer ou récuperer son enfant) sont les suivants :

07h30-9h00, 11h45-12h15, 13h30-14h00, 17h00-18h30

Le coin des enfants

Suivez l'actualité de l'accueil de loisirs en consultant :

- notre site des accueils de loisirs des PEP CBFC :

www.pepcbfc-educationloisirs21.org

Rubrique « Enfance - Jeunesse » - « ALSH péri et extrascolaires ».

- notre page Facebook:

« PEP CBFC - Education et Loisirs 21 »